

Montréal, le 4 décembre 2020

**Par courrier électronique**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Avocat  
Hydro-Québec - Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande afin de faire déclarer provisoires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021  
les tarifs des services de transport  
(Dossier R-4137-2020)**

---

Cher confrère,

Nous vous transmettons, avec la présente, la demande de renseignements n<sup>o</sup> 1 que la Régie de l'énergie transmet au Transporteur dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à cette demande de renseignements **au plus tard le 9 décembre 2020 à 12 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/nl